



LA LETTRE DE RéSSYV

Juin 2018 - N° 45



L'Édito du Président

Bonnes vacances à tous et gardez un œil réseau ouvert! C'est la période des vacances qui commence avec une activité ralentie et des entretiens professionnels et des décisions plus difficiles à obtenir... Profitez-en pour activer des contacts réseaux plus anciens pour élargir vos horizons ainsi que votre cercle de proches. Il y a aussi des opportunités à saisir! Bonnes vacances à nouveau de la part du bureau qui vous prépare une belle rentrée active!

Notez dès maintenant cette date !
Notre assemblée générale annuelle se tiendra le Jeudi 20 septembre à 19 h 30 à Versailles dans la salle Montgolfier de la Mairie de Versailles

Salarie ou non-salarié ? L'impact du choix du statut sur la protection sociale de l'entrepreneur

Mercredi 23 mai 2018 par Hubert Weydert

Lorsque qu'il décide de devenir indépendant, l'une des questions à laquelle l'entrepreneur doit répondre est celle du choix de son statut : salarié/assimilé salarié ? ou TNS (Travailleur Non Salariné) ? Le choix du statut - et donc de la forme juridique de son entreprise (SA ? SASU ? ou SARL ? EURL ?.) - a de multiples conséquences (juridiques, sociales, comptables). Chaque statut a ses propres qualités et il convient de choisir celui répondant au mieux à chacun de ses objectifs.

Le choix du statut a un impact sur la protection sociale de l'entrepreneur. On entend par protection sociale, la prévoyance « immédiate », c'est-à-dire la protection contre les arrêts de travail, l'invalidité, le décès, la mise en place d'une complémentaire santé et la prévoyance « à terme », à savoir la préparation des revenus qui seront touchés pendant la retraite.

Autant de sujets dont nous avons débattu durant ce dîner thématique du mois de mai.

Il n'y a pas de statut « idéal » ! Autant bien connaître chacun d'entre eux pour faire le choix de celui qui nous satisfera le mieux... ».

Témoignages : *Merci à Hubert pour cette présentation. Pas facile de faire de telles présentations qui s'adressent à des personnes dont les connaissances vont du béotien au plus qu'informé, on y trouve toujours un intérêt ! (FB). C'était le 1^{er} dîner thématique auquel j'assistais et j'ai trouvé le format très intéressant. Outre le contenu même de la présentation qui a eu le mérite d'être clair, précis, sans être indigeste (ce qui aurait été fâcheux pour un dîner), j'ai bien apprécié le fait de pouvoir échanger avec des membres d'une manière informelle et très conviviale (CS).*



Bilan après 6 mois de participation des nouveaux entrants

La démarche RéSSYV

13 juin 2018 à l'hôtel de France - Versailles

RéSSYV est un réseau dynamique qui recrute de manière continue de nouveaux membres avec l'objectif de satisfaire l'ensemble de la population de cadres qui la compose. Deux sources de recrutement pour RéSSYV :

- Les structures d'accompagnement de SCY (OSER 78, Job & Cie, les groupes SNC dans les Yvelines et l'Essonne) et de ses partenaires (AGIRabcd, Ecoute et Soutien, ACE,...), qui proposent des membres en recherche d'opportunités.
- Le parrainage direct par des membres de RéSSYV, qui est essentiel car il crée des liens forts entre membres du réseau.

Les nouveaux entrants sont accueillis, puis se voient offrir immédiatement des opportunités pour démarrer leur réseautage dans les meilleures conditions possibles : participation aux manifestations (drink et dîner à thème), dotation de contact privilégiés selon leur projet, contact avec les membres des pôles qu'ils ont choisis, atelier de réseautage.

Pour favoriser une meilleure intégration de ces nouveaux membres, nous avons pensé qu'il fallait reprendre contact avec eux quelques mois après leur entrée dans le réseau, pour recueillir leurs impressions : c'est ce que nous faisons depuis mi-2016, avec l'envoi d'un questionnaire et l'organisation d'une soirée de restitution. Cette formule semble très appréciée par les nouveaux membres, qui se disent ainsi mieux intégrés et mieux informés sur RéSSYV et son fonctionnement.

Le 13 juin, nous venons de boucler la troisième restitution : sur les 11 membres concernés, 10 ont répondu au questionnaire et 7 ont pu participer à une soirée d'échanges très bienveillants et en même temps très utiles pour nous donner des pistes pour toujours améliorer et dynamiser notre réseau.

Merci à vous tous, nouveaux membres, pour votre implication exemplaire ! Claude Perdon

Qu'est-ce que la sophrologie ?

... En bref

Tel était le thème de la conférence découverte animée par Carole Sandère le 27 juin dernier.

Le but essentiel de la Sophrologie est l'épanouissement de l'être et la transformation positive de son existence. Elle s'inspire notamment de certaines techniques de relaxation et de techniques orientales (yoga, bouddhisme et zen) adaptées aux besoins et capacités de notre civilisation occidentale.

Un apprentissage progressif de la méthode donne des outils pour :

- gérer son stress, ses émotions,
- se détendre, se relaxer, apprendre à lâcher prise,
- développer la confiance en soi,
- se concentrer, améliorer sa mémoire,
- travailler sur le positif de l'existence et sur une projection positive de l'avenir,
- faire des expériences de sérénité,
- être heureux ici et maintenant....

Chaque séance se vit debout et/ou assis. Pas de tenue particulière pour suivre les séances

Carole Sandère organisera courant septembre 2018 une nouvelle présentation de la sophrologie et un atelier pour un groupe d'une dizaine de membres courant octobre 2018.

